

Le formulaire doit être accompagné d'une copie de :

- passeport ou carte d'identité de chaque candidat.e à la naturalisation
- dossier remis par le Service des naturalisations dûment complété, daté et signé

et renvoyé soit :

- par e-mail : etat-civil@chene-bougeries.ch
 - par courrier à : Etat civil Chêne-Bougeries - Voirons - route Vallon 4 - 1224 Chêne-Bougeries
- ou déposé au guichet de l'état civil Chêne-Bougeries - Voirons.

Dès réception de l'ensemble des documents, l'officier de l'état civil vous indiquera la suite de la procédure et le montant des émoluments y relatifs.



CHÊNE-BOUGERIES